PAYS PLAINE DE SAONE VINGEANNE
(Communautés de Communes du Val de Vingeanne, Mirebellois, Canton de Pontailler/S, Auxonne Val de Saône)

.

La lettre des Associations du Pays Plaine de Saône Vingeanne.
-N°37 Octobre 2009-

Edito :
C'est l'heure du bilan pour la 4ème édition du forum des associations, je vous invite à me faire part de vos remarques ou vos interrogations quand à la proposition émise ci-dessous.
Un compte rendu des informations débattues lors de la conférence sur les responsabilités et les assurances du 18 septembre vous sera proposé lors de la prochaine lettre du mois de novembre.

Bonne lecture,

Bilan du 4ème Forum des associations.

En quelques chiffres :

Plus de 150 panneaux d'expositions
83 associations
1 700 courriers
2 émissions sur France Bleu et 4 annonces distinctes (une par canton) diffusées toute la semaine qui a précédé la manifestation
8 articles sur le Bien Public
10 000 tracts effectivement distribués seulement sur 16 000 imprimés
300 affiches réellement exploitées sur 500 réalisées
2 compagnies d'artistes professionnels
200 tee-shirts
28 animations ou spectacles
Un budget global de près de 6 000 €
6 communes et les 4 Communautés de Communes ont mis à disposition, salles, matériels, et personnel des services techniques afin mettre en œuvre la manifestation.

Evolution de la fréquentation :

Tableau récapitulatif du nombre d'associations et visiteurs Forum des associations 2006-2009

	Nbre d'associations				Nbre de visiteurs			
	2006	2007	2008	2009	2006	2007	2008	2009
Fontaine Française	0	22	16	6	0	100	30	65
Mirebeau sur Beze	38	45	39	40	500	500	550	490
Pontailler sur Saône	21	15	17	14	100	80	150	200

Pays Plaine de Saône et Vingeanne service Vie Associative Culturelle et Sportive
Samuel LAMY
Communauté de Communes d'Auxonne Val de Saône.
Ruelle de Richebourg
21130 AUXONNE
Tél : 03 80 31 02 38
pays-saone-vingeanne-vie-associative@wanadoo.fr

Auxonne	21	15	25	23	200	150	250	250
Totaux	**80**	**97**	**97**	**83**	**800**	**830**	**980**	**1005**

La manifestation a atteint sa vitesse de croisière sur Mirebeau avec un nombre d'associations et de visiteurs stables.
Le cas d'Auxonne reste préoccupant, au vu du nombre d'associations potentielles et du bassin de population on devrait pouvoir atteindre à minima une participation au moins identique à celle de Mirebeau.

Points forts :

La fréquentation des visiteurs se stabilise, la manifestation semble avoir atteint sa vitesse de croisière et devient un événement attendu par une partie de la population.

Les associations participantes ont bien joué le jeu du montage et démontage des sites.

Le partenariat avec le Lycée d'Auxonne qui permet l'accueil d'un stagiaire en BTS communication offre la perspective d'apporter des modifications aux outils de communication jusque fin juin et une économie de près de 400 € sur le budget au regard d'une conception d'affiche confiée à un professionnel. Cela a également permis cette année de concevoir en interne une affiche consacrée en plus à la fête du sport à Pontailler. Les associations ne respectant pas les délais d'inscriptions le travail est en partie facilité.

La manifestation prend de l'envergure au-delà du territoire et sert d'exemple à d'autres territoires bourguignons.

Cette année, l'UDMJC est venue présenter à Mirebeau le dispositif FDAIJ (fond d'aide à l'initiative des jeunes) et le partenariat avec le Crédit Mutuel a permis de présenter une série de dispositifs d'aide et de soutien aux associations par le biais de stands sur 3 des 4 sites.

Points faibles :

Seulement une soixantaine d'associations ont respecté les délais de réponse attendus quand à leur souhait de participation. Une douzaine d'entre elles se sont manifestées dans les 15 jours précédents la manifestation créant ainsi des problématiques vis-à-vis du matériel disponible, de plus elles n'apparaissaient pas dans les plaquettes de communication.

Les associations n'ont encore pas joué le jeu de la communication, et trop peu se sont investies dans l'affichage et le relais des informations.

20 communes des 3 cantons sud du territoire n'ont pas assuré la distribution des tracts à leurs habitants. Les associations du Val de Vingeanne ont-elles mêmes par choix assuré la distribution de tracts dans les boîtes aux lettres.

D'année en année la mobilisation sur le relais de la communication à tendance à diminuer.

8 associations ne se sont pas présentées le jour de la manifestation laissant ainsi des stands vides alors qu'elles étaient inscrites, et seulement 2 ont prévenu de leur absence.

Spécificités par site :

Pontailler :

Le couplage fête du sport / forum sur la Communauté de Communes de Pontailler a eu un effet positif d'autant que le beau temps était au rendez vous, permettant d'augmenter la fréquentation des visiteurs. Cependant le nombre d'associations investies reste faible, par ailleurs les moyens humains et financiers engagés restent disproportionnés au vu des résultats obtenus. Le ressenti des associations est mitigé, certaines étant contentes des contacts pris lors de la journée, d'autres particulièrement déçues. Il appartiendra aux associations et à la Communauté de Communes de se prononcer sur la suite à donner à l'événement. A noter une belle prestation de la fanfare les Kat Dixies chargés d'animer le marché et l'inauguration.

Fontaine Française :
Le choix du canton de Fontaine d'aller à la rencontre des habitants lors du marché a porté ses fruits et a permis d'augmenter légèrement le nombre de visiteurs, cependant la fréquentation reste faible (même si elle est à relativiser vis-à-vis de la taille du canton). Par ailleurs, le nombre insuffisant d'associations mobilisées est antinomique avec la possibilité d'obtenir un résultat. Il appartiendra aux associations de se décider sur la suite à donner à l'événement. La présence de la Cie Krache théâtre a permis de créer l'événement et la surprise. Cette création déambulatoire contemporaine autour d'une « fanfare des cadavres » et de thèmes musicaux pour le moins morbides avait pour objectif symbolique d'alerter la population sur la nécessité de se mobiliser et de soutenir le tissu associatif local qui a tendance à disparaître sur le canton.

Auxonne :
La manifestation sur le canton d'Auxonne prend petit à petit de l'importance et l'investissement des associations commence à porter ses fruits. Cependant on peut regretter au vu du nombre important d'associations sur le canton qu'aussi peu participent à la manifestation. La nécessaire solidarité inter associative n'est pas encore ancrée et comprise pour donner toute sa légitimité à la manifestation. Par ailleurs, il est à noter une mobilisation insuffisante des associations sur le relais de la communication et un nombre de communes important (près de la moitié) qui n'ont pas joué le jeu de la distribution des tracts auprès de leurs habitants.

Mirebeau :
La manifestation sur le Mirebellois semble elle avoir atteint sa vitesse de croisière avec une fréquentation et un nombre d'associations relativement stable. Le relais de l'information et l'investissement des associations pour communiquer reste cependant à parfaire.

Conférence débat de clôture :

La conférence organisée en partenariat avec le Crédit Mutuel a été très appréciée par les 56 personnes participantes. Celle-ci avait lieu le 18 septembre à la salle des fêtes de Pontailler. 2 intervenants, Yves MAROT Juriste à Dijon et Hervé FRIOUD CHATRIEUX du Crédit Mutuel ont pendant près d'1h30 exposés aux associations quelles étaient les responsabilités engendrées dans une association, les risques encourus et conseillés sur la question des assurances.

On peut regretter cependant que des réunions mobilisant les associations et élus aient été organisées le même jour sur d'autres sujets alors que la date était programmée depuis juin et était connue de tous puisqu'apparaissant sur les tracts du forum.
D'autant que cette conférence est le seul moment qui permet de rassembler des associations issues des 4 cantons sur un même site, ce qui est important pour le sentiment d'appartenance au territoire du Pays, ainsi qu'en termes d'échange d'expérience pour les associations.

Evolution de la fréquentation conférence débat				
Année	**2006**	**2007**	**2008**	**2009**
Nombre de participants	70	38	22	56

Pays Plaine de Saône et Vingeanne service Vie Associative Culturelle et Sportive
Samuel LAMY
Communauté de Communes d'Auxonne Val de Saône.
Ruelle de Richebourg
21130 AUXONNE
Tél : 03 80 31 02 38
pays-saone-vingeanne-vie-associative@wanadoo.fr

La participation à la conférence semble directement liée au thème développé et à l'intérêt qu'il suscite auprès des associations.

Pour rappel, les thèmes développés :

2006 : Les différentes formes de responsabilités dans les associations. (Henry DESHAYE (FDMJC) et Franck LEVIEUX (DRDJS))
2007 : La communication (Bernard PORTALES (France Bleu) Anne Françoise BAILLY Le Bien Public, Fabrice ROY (Agence Temps Réel), Henry DESHAYE (FDMJC))
2008 : L'emploi (APSALC 21)
2009 : Responsabilités et assurances dans les associations. (Yves MAROT juriste) et Hervé FRIOUD CHATRIEUX (Crédit Mutuel)).

INFORMATION
GEA 21 – Groupement d'Employeurs Associatif Côte d'Or
N°1 - Septembre 2009

GEA 21 – 15 rue des Rétisseys – 21240 Talant – tél : 03 80 55 06 63 – fax : 03 80 55 57 60 – contact.gea21@gmail.com

RAPPEL
Le GEA 21 s'adresse aux collectivités locales et à toutes les structures du secteur associatif (sport, animation, culture, environnement…). Il a pour objectif de mutualiser les besoins en personnel. Ainsi, les collectivités et les associations bénéficient de compétences professionnelles en fonction de leurs besoins horaires et de leurs capacités financières.
C'est un véritable outil de développement de l'emploi qui participe à la professionnalisation du secteur associatif. Pour cela, nous mettons à disposition du personnel qualifié dans les domaines suivants :
- Encadrement sportif/ Intervention culturelle/
Animation
- Secrétariat/ Comptabilité / Informatique
- Communication/ Développement
Vous avez besoin de compétences à temps partagé dans ces domaines, ou vous souhaitez plus d'informations sur le GEA 21, alors n'hésitez pas à contacter Mathieu TERRIER au 0380550663.

PARTENAIRES
Des partenariats financiers ont été signés avec le Conseil Régional de Bourgogne, la
Direction Régionale Jeunesse et Sports ainsi que le Grand Dijon. Ils ont participé au démarrage du GEA 21.
D'autres partenariats opérationnels sont en cours de réflexion avec les différents acteurs de l'emploi.

ADHERENTS
Le GEA 21 compte deux nouveaux adhérents :
- Le DFCO Association
- L'Association solidarité lycéenne
Ces deux structures se partagent les compétences d'un salarié.
A ce jour, Le GEA 21 compte 6 adhérents.
Pour connaître les modalités d'adhésion, renseignez vous auprès de nos services.

CONTACT
GEA 21
15 rue des Rétisseys

21240 Talant
Tél : 03 80 55 06 63
Fax : 03 80 55 57 60
contact.gea21@gmail.com

INFO IMPORTANTE
Dans le cadre d'un partenariat avec Jeunesse et Sports, le GEA 21, offre la gratuité de ses services (frais de gestion) pour les associations sportives qui souhaitent partager un emploi en CAE (contrat d'accompagnement à l'Emploi)

Groupement d'Employeurs Associatif Côte dOr
PRESSE
Un article sur le GEA 21 est paru sur le magasine « Bourgogne notre région ».
Pour le consulter, rendez-vous sur le site internet du Conseil Régional.
REUNIONS D'INFORMATION
Afin de présenter le dispositif GEA 21, de nombreuses réunions vont avoir lieu à la rentrée à Dijon et dans le département. Pour connaître les dates, n'hésitez pas à nous contacter. .

Appel à projet Pays 2010 !

Une enveloppe de 20 000 € annuelle peut être attribuée et répartie pour des projets culturels et sportifs ayant lieu en 2010.

Si votre association a un projet contactez-moi au plus vite au 03 80 31 02 38 pour étudier votre éligibilité potentielle, prendre un rendez-vous, et le cas échéant vous faire accompagner pour le montage de votre dossier. Ma présence et ma participation à la réflexion et au montage du projet est obligatoire.

Vous avez jusqu'au 30 Novembre 2009 dernier délai pour déposer un pré-dossier qui sera étudié par le Conseil de développement.

Le financement potentiellement mobilisable oscille entre 1 500 € minimum et 5 000 € maximum et ne peut dépasser 50 % du budget global.

Les caractères : intercommunaux et inter associatifs, la prise en compte de publics cibles et des handicaps, ainsi que le développement durable sont vivement conseillés.

Attention cette aide est une aide au projet et non pas une aide au fonctionnement de votre association, elle est versée à l'issue de la mise en œuvre du projet sur présentation des factures.

Thématiques éligibles :

Culture : Manifestations nouvelles d'envergure et d'intérêt de Pays, de type résidence, festivals ou autre portant sur le spectacle vivant ou la diffusion culturelle faisant appel à des artistes professionnels. Priorité à la musique et aux manifestations valorisant le patrimoine touristique remarquable du pays.

Sport : Soutien aux projets sportifs nouveaux d'envergure, susceptibles de valoriser et véhiculer l'image du pays : Actions de promotions du sport féminin, projets de créations d'équipes féminines, compétitions nouvelles d'envergure ayant lieu sur le Pays, projets d'équipes sportives en voie d'accession ou qui accèdent au haut niveau.

Répertoire des associations

Pays Plaine de Saône et Vingeanne service Vie Associative Culturelle et Sportive
Samuel LAMY
Communauté de Communes d'Auxonne Val de Saône.
Ruelle de Richebourg
21130 AUXONNE
Tél : 03 80 31 02 38
pays-saone-vingeanne-vie-associative@wanadoo.fr

Une nouvelle édition du répertoire des associations du Pays sera réalisée en 2010. Dès la rentrée 2009, un questionnaire sera diffusé à l'ensemble des associations culturelles et sportives du Pays en vue de sa réalisation. Soyez attentifs et retournez au plus vite ce questionnaire en respectant bien les délais fixés.

Trucs et astuces : Demandes de subventions au CG21

Dans le cadre de ses ambitions pour la Côte-d'Or, le Conseil Général apporte son aide financière aux associations qui œuvrent pour la réalisation d'activités d'intérêt départemental. Les dossiers peuvent être retirés au Conseil Général dès le 1er septembre ou téléchargés via le lien ci-dessous. Mode d'emploi...

Attention : les demandes doivent être renvoyées au plus tard pour le 25 novembre !

Les champs à renseigner obligatoirement sont signalés par un *
Les champs dates sont à saisir sous la forme jj/mm/aaaa
Seules les pages numérotées 1 à 13 sont à retourner au Conseil Général de la Côte d'Or

Pour télécharger le dossier :
http://www.cg21.fr/jahia/webdav/site/cg_21/shared/Dossier_de_demande_de_subvention_CG21.pdf

Les manifestations 2009-2010 :

Votre calendrier des manifestations associatives est en ligne sur votre site Internet de Pays :
http://www.pays-saone-vingeanne.fr/calendrier_manifestations.htm

N'oubliez pas de m'envoyer vos dates de manifestations afin de l'alimenter…

Les lettres aux associations déjà parues sont téléchargeables sur le site du Pays au format PDF…

Pour toute question concernant cette lettre ou relative aux questions culturelles sportives et associatives :

Coordinateur Vie Culturelle Sportive et Associative.
Samuel LAMY *(tél/fax/répondeur : 03 80 31 02 38-mail : vieasso@pays-saone-vingeanne.fr)*

L'équipe du pays à votre disposition pour répondre à vos autres questions :

Animateur généraliste/Chef de projet :
Cyril DORNIER *(tél : 03.80.47.46.02-mail : administration@pays-saone-vingeanne.fr)*

Coordinatrice tourisme et communication :
Véronique GIRAUD *(tél : 03.80.47.46.02-mail : tourisme@pays-saone-vingeanne.fr)*

Coordinatrice habitat :
Marion CHENU *(tél : 03 80 36 53 51-mail : habitat@pays-saone-vingeanne.fr)*

Coordinateur économique :
(CO.PI.E.VAL, COmité de PIlotage Economique du VAL de Saône)
Gilbert PROST *(tél : 03.80.37.46.20-mail : animation.copieval@wanadoo.fr)*

Pays Plaine de Saône et Vingeanne service Vie Associative Culturelle et Sportive
Samuel LAMY
Communauté de Communes d'Auxonne Val de Saône.
Ruelle de Richebourg
21130 AUXONNE
Tél : 03 80 31 02 38
pays-saone-vingeanne-vie-associative@wanadoo.fr